



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2022



Le jour-même de son ouverture en octobre, le terrain multisport accueillait déjà ses premiers utilisateurs.

Au Conseil communal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil communal de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2022.

Ce document relate la composition du Bureau et des commissions du Conseil communal ainsi que de la Municipalité. Il reprend les activités essentielles de l'année écoulée, les statistiques concernant la Commune, ainsi que les projets réalisés ou en cours de développement pour l'année 2022.

I. CONSEIL COMMUNAL

Au 31 décembre 2022, le Conseil communal, constitué de 40 conseillers, avait utilisé tous ses suppléants.

Le Bureau du Conseil communal était constitué comme suit :

	<u>1er janvier au 30 juin 2022</u>	<u>1er juillet au 31 décembre 2022</u>
<i>Président</i>	M. Charles de Mestral	M. Charles de Mestral
<i>Vice-président</i>	M. Mark Tritten	M. Christian Bronsil
<i>Secrétaire</i>	Mme Valérie Zeender	Mme Valérie Zeender
<i>Scrutateurs</i>	Mme Belinda Schaer Mme Conceição Danz M. Didier Plüss, suppléant M. Jean-Pierre Sutter, suppléant	Mme Belinda Schaer Mme Conceição Danz M. Didier Plüss, suppléant M. Jean-Pierre Sutter, suppléant

Au 31 décembre 2022, les commissions du Conseil communal étaient les suivantes:

Commission de gestion

Président	M. Cyrille Ghiste
Membres	Mme Margerita Dornier M. Patrick Visinand Mme Conceição Danz M. Christian Bronsil

Commission des finances

Président	M. Mark Tritten
Membres	M. André Jaquet M. Marcel Biedermann M. Marcel Miesen M. Maurice Meyer

A l'occasion des quatre séances du Conseil communal, la Municipalité a déposé 8 préavis municipaux selon la liste ci-dessous :

Conseil communal du 15 mars 2022

Préavis N° 8 / 2021 - 2022 sur une demande d'un crédit d'étude de CHF 495'000.- TTC en vue de la transformation et de l'assainissement de la Maison du Tilleul située sur la parcelle n° 95 propriété de la Commune

Préavis N° 9 / 2021 - 2022 sur une demande d'un crédit d'investissement de CHF 496'000.- TTC en vue de la réalisation de terrains multisports situés sur la parcelle n° 77 propriété de la Commune

Préavis N° 10 / 2021 - 2022 sur une demande d'un crédit de CHF 150'000.- TTC pour la réfection du pont sur la Serine

Conseil communal du 23 juin 2022

Préavis N° 11 / 2021 - 2022 sur l'acceptation des comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2021

Conseil communal du 4 octobre 2022

Préavis N° 1 / 2022 - 2023 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2023

Préavis N° 2 / 2022 - 2023 sur le règlement concernant le personnel communal

Conseil communal du 6 décembre 2022

Préavis N° 3 / 2022 - 2023 sur l'adoption du budget du ménage communal pour l'année 2023

Préavis N° 4 / 2022 - 2023 sur une demande d'un crédit de CHF 162'000.- TTC pour le remplacement d'une balayeuse à l'usage des travaux de voirie

Toutes ces propositions ont été approuvées par le Conseil communal.

A noter encore que lors de la séance du 26 juin 2022, la Municipalité a répondu au postulat déposé le 5 octobre 2021 par M. Mark Tritten concernant le trafic de transit à Vich.

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président M. Anthony Pinzelli
Membres M. Michel Peiris
M. David Murith
Suppléant M. Luigi Longhi

Commission des bâtiments

Président M. Claudio Greco
Membres M. Fabrice Sutter
Mme Nathalie Streit
Suppléant M. Romain Hadorn

Commission des routes

Président M. Eric Pasche
Membres M. Leonardo Martins da Costa Matos
M. Paul Gerber
Suppléant M. Stéphane Tomasso

Commission des parcs, place de sport et cimetière

Président M. Luigi Longhi
Membres Mme Cynthia Bagnoud
M. Stéphane Tomasso
Suppléant M. David Maret

Commission pour le règlement du personnel

Président M. Michel Peiris
Membres Mme Luigi Longhi
M. David Maret
Suppléant Mme Belinda Schaer

Commission pour l'achat d'un véhicule pour la voirie

Président M. Luigi Longhi
Membres M. Eric Pasche
M. Stéphane Tomasso
Suppléant M. David Maret

Au 31 décembre 2022, les délégations du Conseil communal dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

AISE – Association intercommunale scolaire de l’Esplanade

Déléguées Mme Coralie Rubin
Mme Conceição Danz
Suppléant M. Christian Bronsil

APEC – Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la Côte

Délégué M. Olivier Monachon

SDIS Gland-Serine - Service de Défense Incendie et de Secours

Délégué M. Luigi Longhi
Suppléant M. Roger Brand

Région de Nyon

Délégué M. Roger Brand
Suppléant M. Marcel Biedermann

RAT - Réseau d’Accueil des Toblerones

Délégué M. Michel Peiris
Suppléant M. Michel Jarraud

ORPC – Organisation Régionale de Protection Civile du district de Nyon

Délégué M. Claudio Greco
Suppléant M. Roger Brand

*Pour plus d’informations sur les projets qui ont été débattus lors des conseils intercommunaux 2022, veuillez vous référer aux chapitres **Ecoles** pour l’AISE, **Evacuation des eaux** pour l’APEC, **Défense incendie** pour le SDIS Gland-Serine, **Petite enfance** pour le RAT et **Protection civile** pour l’ORPC.*



II. ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2022, la **Municipalité** était constituée comme suit :

	<u>1er janvier au 30 juin 2022</u>	<u>1er juillet au 31 décembre 2022</u>
<i>Syndique</i>	Mme Antonella Salamin	Mme Antonella Salamin
<i>Vice-syndic</i>	M. Richard Stoecklin	M. Jean-Claude Bissat
<i>Municipaux</i>	M. Jean-Claude Bissat M. Philippe Mundler Mme Carol Wuersch	M. Philippe Mundler M. Richard Stoecklin Mme Carol Wuersch
<i>Secrétaire</i>	Mme Patricia Audétat	Mme Patricia Audétat

Chaque municipal a la charge de dicastères et représente la Municipalité dans diverses associations intercommunales. Vous trouverez ci-après toutes ces informations pour l'année 2022.

	<u>1er janvier au 31 décembre 2022</u>
<i>A. Salamin</i>	Administration générale, finances, écoles et petite enfance, cimetièrre et cultes
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>Ph. Mundler</i>	Police des constructions, affaires régionales, police générale, informatique
<i>R. Stoecklin</i>	Centre de tri et gestion des déchets, alimentation en eau, protection civile, sport
<i>C. Wuersch</i>	Urbanisme et aménagement du territoire, routes et évacuation des eaux, environnement et nature, affaires sociales et santé publique



Au 31 décembre 2022, les représentations dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

Mme Antonella Salamin, syndique (remplaçant : JCB)

- Membre de l'Assemblée des syndics Jura-Lac
- Déléguée de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée aux Paroisses protestante et catholique
- Déléguée communale au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- Déléguée aux naturalisations



M. Jean-Claude Bissat (remplaçante : AS)

- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Délégué aux naturalisations



M. Philippe Mundler (remplaçante : CW)

- Délégué au Conseil intercommunal de la Région de Nyon
- Délégué communal à la Sofren
- Président de la commission de salubrité
- Délégué à l'assemblée des actionnaires de la SEIC
- Délégué aux naturalisations



M. Richard Stoecklin (remplaçant : PM)

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué communal à CRIDEC (Déchets spéciaux)
- Délégué communal à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué communal au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE)
- Délégué communal à l'ORPCi (Protection civile)
- Délégué communal au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine



Mme Carol Wuersch (remplaçant : RS)

- Déléguée communale à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Déléguée communale à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairieurs Noirmont-Gland (FIDENG)
- Déléguée communale au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Déléguée au Réseau Santé la Côte (RSLC)
- Déléguée communale à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud
- Répondante communale à l'intégration



Pour assurer le bon fonctionnement des **services administratifs et techniques** de la Commune ainsi que des prestations à la population, la Municipalité s'appuie sur :

- une secrétaire municipale (70%)
- une assistante administrative (50%)
- une boursière (45%)
- une préposée au contrôle des habitants (42%) assurant également le secrétariat pour les activités concernant les constructions
- trois employés communaux (280%)
- des auxiliaires pour :
 - la gestion du restaurant scolaire (4 pers.)
 - la gestion du centre de tri (3 pers.)
- une directrice (40%), deux éducateurs (100%), deux assistants socio-éducatifs (170%), deux auxiliaires (81.25%), une intendante (37.5%) et une apprentie pour l'UAPE.

La Municipalité emploie également des ressources externes :

- le service technique intercommunal - STI pour la police des constructions
- le bureau Team+ pour les projets d'urbanisme
- le bureau d'avocats Schmidt, Jaton et Associés pour le conseil juridique
- la société Kessler pour la gestion des assurances
- la société Ofisa pour l'informatique
- la société Pro Archives pour la gestion des archives communales
- la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux
- l'entreprise d'installations sanitaires Sutter & fils, concessionnaire communal et fontainier
- la société Vallat Partenaires pour le soutien au Maître de l'ouvrage dans le cadre des projets de construction
- M. Pierre-Alain Josserson pour les enquêtes de naturalisation
- Mme Marinella Page, consultante RH
- la fiduciaire Ekspert pour la gestion comptable, salariale et administrative de l'UAPE.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

Au niveau des **archives communales**, notre mandataire Pro Archives poursuit la maintenance annuelle de nos archives courantes.

Un mandat spécial a été confié aux archivistes pour le traitement spécifique des dossiers de construction. Ce sont plus de 700 dossiers qui ont été analysés, triés et répertoriés électroniquement en 2022 afin de faciliter les recherches au moyen de différents critères via une plateforme dédiée. Les quelque 200 dossiers restants seront traités en 2023.

L'inventaire de nos archives est disponible sur une plateforme informatique.

En 2022, 13 Vichois ont acquis la nationalité suisse selon la procédure de **naturalisation** ordinaire.

 **Pro Archives SA**



En 2022, le Conseil intercommunal de la Région de Nyon s'est réuni à 4 reprises (Genolier, Chavannes-de-Bogis, St-George et Rolle) et a accepté les 13 préavis déposés par le Comité directeur.



En plus des préavis des comptes 2021 et budget 2023, le Conseil intercommunal a traité :

- Préavis N° 10 – 2022 : «Deuxième programme régional de développement touristique de nature 2022-2027». Adopté.
- Préavis N° 11 – 2022 : «Autorisation générale de placer les fonds de la trésorerie». Adopté.
- Préavis N° 12 – 2022 : «Comptes 2021». Adopté.
- Préavis N° 13 – 2022 : «Cotisation». Adopté.
- Préavis N° 14 – 2022 : «Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique». Adopté.
- Préavis N° 15 – 2022 : «Adhésion de la Commune de Crans à la Région de Nyon». Adopté.
- Préavis N° 16 – 2022 : «Financement d'une carte de transport touristique régionale». Adopté.
- Préavis N° 17 – 2022 : «Promotion de la mobilité». Adopté.
- Préavis N° 18 – 2022 : «Programme pour la biodiversité de CHF 250'000 répartis sur 5 ans». Adopté.
- Préavis N° 19 – 2022 : «Demande de crédit de CHF 330'000 pour soutenir les activités du far° durant la période 2023-2026». Adopté.
- Préavis N°20 – 2022 : «Budget 2023». Adopté.
- Préavis N°21-2022-DISREN : « Demande de crédit de CHF 189'875 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux entre Nyon et Prangins». Adopté.
- Préavis N°22-2022-DISREN : «Demande de crédit de CHF 346'311 pour l'aménagement d'une passerelle modes doux sur le sentier de Bois-Bougy à Nyon». Adopté.

Nous avons contribué à ces projets par notre cotisation annuelle de CHF 20 par habitant.

Pour plus de détails, consulter les rapports annuels de la Région de Nyon : <https://regiondenyon.ch/nous/documents-institutionnels/>

L'Association des communes vaudoises (AdCV), qui regroupe une septantaine de communes à ce jour, entend développer les principes de l'égalité entre ses membres, de la responsabilité des autorités et de l'autonomie communale propre à nos valeurs vaudoises. Par sa structure démocratique (quatre assemblées générales annuelles) et ses consultations directes, l'AdCV représente directement ses membres et défend leur organisation et leur gestion.

Pour l'année 2022, les principaux sujets ont été :

- La participation à la cohésion sociale (PCS) ou facture sociale
- La cybersécurité dans les communes
- La crise énergétique et la mise en place des points de rencontre d'urgence.

Les 2es assises sur la Facture sociale ont été organisées par l'AdCV à Rolle en mai 2022. Avec 130 participants et 66 communes vaudoises, c'était un franc succès.

III. SECURITE

La **police cantonale vaudoise** assure, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire cantonal et donc sur notre commune. Notre interlocuteur principal est le poste de la Gendarmerie territoriale de Gland. Notre rencontre annuelle avec le chef de poste a eu lieu le 28 février 2022.

Le nombre de dommages à la propriété continue de baisser. La Police nous recommande de déposer plainte à chaque déprédation même si les chances de retrouver les auteurs sont minces.

Le nombre de mains courantes (animaux, accidents, litiges, nuisances, vols, etc.) pour notre commune est stable par rapport à 2021, mais avec une répartition différente: le nombre de vols a doublé, le nombre d'accidents de circulation a augmenté de 6% et celui des accidents avec fuites a quadruplé. A noter aussi que le nombre de signalements de cybersécurité a doublé. Dans les bonnes nouvelles, le nombre de troubles de la tranquillité/nuisances a diminué d'un tiers et les dommages à la propriété d'un cinquième.

Les vols et les accidents de circulation représentent 52% des signalements sur notre commune. Les 48% restants se répartissent en 33 catégories comme l'abus de confiance (1), les véhicules suspects (2), les animaux (16), la mendicité (8), les objets perdus (11) ou la pollution d'hydrocarbure (2).

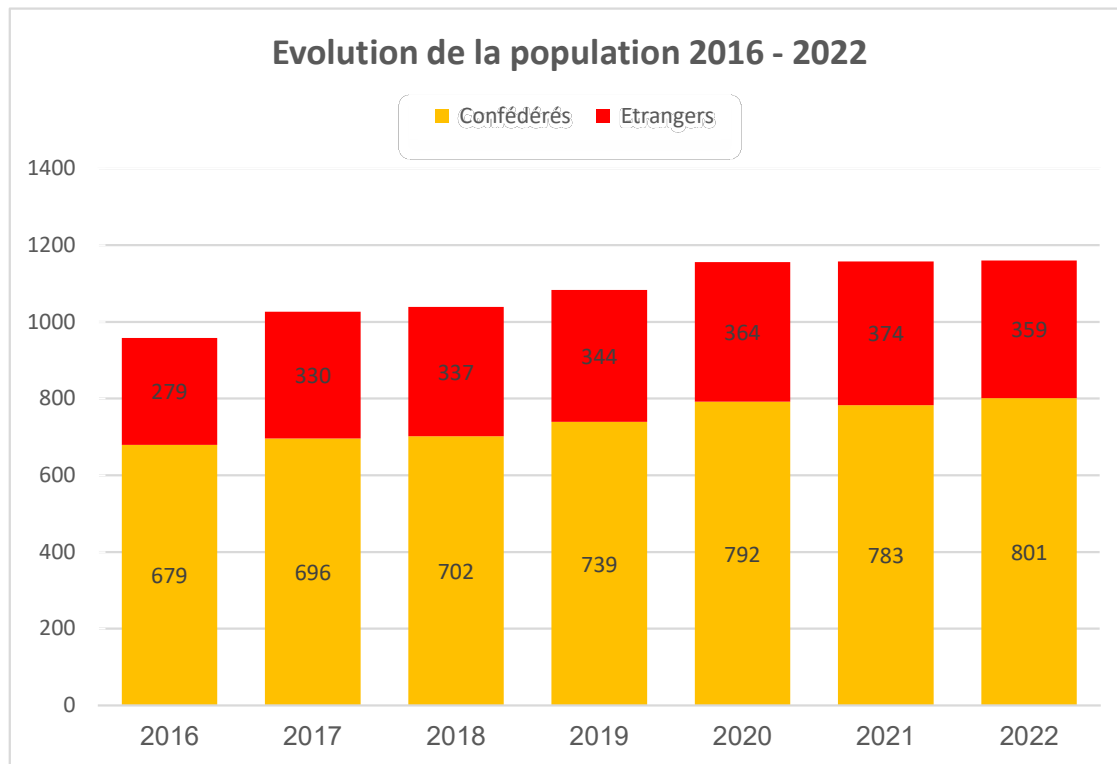
Avec le soutien de l'AdCV, 37 Communes vaudoises ont fait recours au décompte final de la PCS 2021 en juin 2022. Le décompte 2019 avait déjà été attaqué par 13 communes et celui de 2020 par 11 communes; les jugements du Tribunal cantonal pour ces actions contre les décomptes 2019 et 2020 ont été portés au Tribunal fédéral par les recourantes. Vich fait partie des Communes qui ont fait recours au Tribunal cantonal en juin 2022 uniquement.

L'AdCV participe aux négociations avec le Conseil d'État pour aboutir à une nouvelle péréquation directe et une refonte de la PCS. Les négociations ont abouti à un projet en mars 2023.

L'AdCV prend position sur tous les projets de lois, règlements ou sujets qui concernent les communes (pour plus de détails: <https://www.adcv.ch/prises-de-positions-de-l-adcv-fr160.html>).

IV. CONTRÔLE DES HABITANTS

Au 31 décembre 2022, la population de Vich s'élevait à 1'160 habitants.



En termes de nationalités, Vich accueille des habitants originaires de 38 pays, dont les principaux dans l'ordre d'importance sont : Suisse, France, Portugal, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Macédoine du Nord, Etats-Unis, Ukraine, Belgique, Pays-Bas.

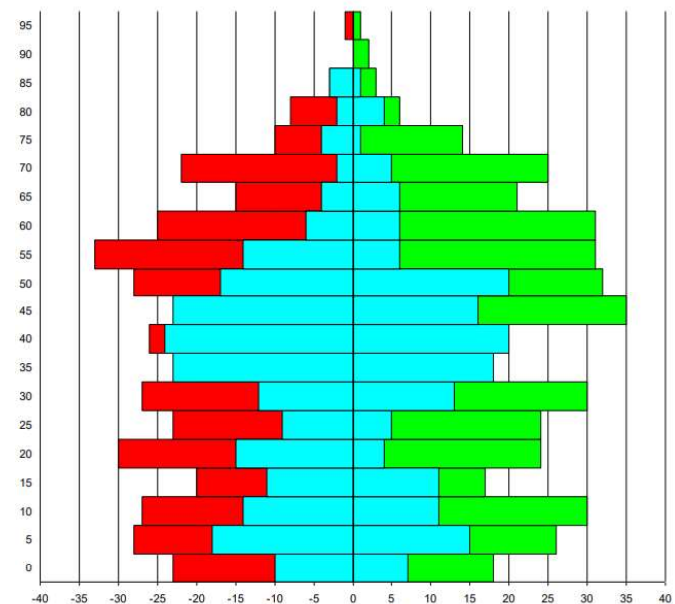
En complément, voici quelques chiffres concernant les personnes soumises à la taxe de séjour : 786 nuitées à l'Auberge de la Croix Verte et 7 propriétaires de résidences secondaires.

Au niveau démographique, on peut relever pour l'année 2022 :

- 12 naissances
- 4 décès
- 294 catholiques
- 200 protestants
- 200 autres confessions

Pyramide des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



Vich présente un taux d'habitants âgés de 0 à 15 ans de 20.7%, soit légèrement en dessous des 21.4% de 2021, mais toujours bien en dessous de la moyenne nationale. Pour ce qui est des +64 ans, ils représentent 13.9% de la population vichoise, soit 2% de plus qu'en 2022, mais toujours en dessous de la moyenne nationale.

V. URBANISME

SRGZA

Le projet de Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA) a débuté en décembre 2020. La phase de diagnostic a été mise en consultation auprès des 47 Municipalités du district. Cette démarche a permis d'élaborer les bases de la future stratégie régionale de gestion des zones d'activités pour le district de Nyon. Afin d'avoir un premier avis formel du Canton, le dossier a été transmis pour examen intermédiaire le 19 janvier 2022. Cette première étape s'est terminée fin mars 2022 avec un certain nombre de recommandations pour la suite de la démarche. Après consultation auprès des Municipalités, le dossier a été renvoyé au Canton pour examen préalable au premier trimestre 2023.

Systeme d'information du territoire

Le système de géoportail CartolaCôte a été mis en ligne et permet ainsi au public de se renseigner sur les géodonnées de base de droit fédéral, comme le plan d'affectation et le réseau d'égouts, et de droit communal, comme le plan de classement des arbres. L'année 2022 a été consacrée à améliorer son utilisation en complétant le géoportail avec un panel de géodonnées permettant de développer de nouvelles synergies entre les différents acteurs du territoire.

VI. JEUNESSE

La **Fondation Immobilière Des Eclaireurs Noirmont-Gland (FIDENG)** gère le bâtiment « La Sar-doche » du Groupe scout Noirmont-Gland sur une parcelle mise à disposition par notre Commune.

La Commune est membre de droit au Conseil de fondation qui se réunit 2 à 3 fois par année pour en assurer la bonne marche.

Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

PACom

L'avancement de la révision du Plan d'affectation communal est actuellement bloqué, car le dimensionnement du territoire communal est lié aux 9 communes du Plan compact d'agglomération (PCA). La répartition des potentiels d'accueil doit se faire par le biais d'un Plan directeur intercommunal (PDI). Or, ce dernier n'étant pas encore établi, il est aujourd'hui prématuré de préjuger des potentiels qui pourraient être attribués à notre commune. A cette problématique s'ajoute le fait que Vich a entamé, en juillet 2019, une procédure pour sortir du PCA, pour laquelle nous attendons encore un retour du Canton.



VII. AFFAIRES SOCIALES

L'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS) du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes comprenant les 47 Communes du district de Nyon. La contribution 2022 des Communes a été de CHF 2.83 par habitant.

Le Centre Social Régional (CSR) a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Les Agences d'Assurances Sociales (AAS) ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LV/LAMal. Les habitants de notre commune sont invités à s'adresser à l'agence d'assurances sociales de Gland, Montoly 1. Dès 2022, le financement des Agences d'assurances sociales est repris par le Canton, suite à l'accord Canton-Communes sur la Participation à la Cohésion Sociale (ex-facture sociale).

En 2022, le Conseil intercommunal s'est réuni le 9 juin et le 3 novembre pour traiter respectivement les comptes 2021 et le budget 2023.

Au moment de la rédaction de ce document, le rapport d'activité 2022 n'était pas disponible.

Pour plus de détails, consulter : <http://arasnyon.ch>

Sortie des aînés

Le 27 septembre, la sortie des aînés a emmené 43 de nos concitoyens visiter le Papillorama à Kerzers. Sous un climat tropical, ils ont pu tout d'abord admirer une multitude de papillons exotiques virevoltant au milieu de plantes luxuriantes, puis se promener à travers la jungle tropicale et ses habitants uniques tels que les coatis, toucans, iguanes et autres animaux passionnants. Le restaurant Cave Bel-Air à Praz Vully attendait le groupe pour un moment de partage autour d'un bon repas.



VIII. SANTE

L'Association Vaudoise d'Aide à Domicile (AVASAD) est l'acteur, l'interlocuteur et le partenaire de référence dans l'aide et les soins à domicile. Elle remplit une mission de service public envers la population vaudoise, les autorités et les partenaires du système sanitaire, médico-social et social. Le financement se fait au travers du Canton.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.aide-soins-domicile-lacote.ch>

Le **Réseau Santé la Côte** (RLSC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il collabore à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale, en particulier à la réalisation des programmes cantonaux de santé publique, et joue un rôle d'information en termes de projets vis-à-vis des partenaires et autres réseaux de soins, ceci en collaboration avec l'ensemble des réseaux de soins vaudois. La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau.

Le réseau en quelques chiffres :

- 88 - communes des districts de Morges et Nyon
- 11 - Centres d'Accueil Temporaires (CAT)
- 9 - structures de logements protégés conventionnés
- 9 – Centres-Médicaux-Sociaux (CMS)

Sept prestations :

1. Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)
2. Consultation Psychologique pour les Proches Aidants (CPA)
3. DiabOuest : un dispositif régional en diabétologie
4. Centre Mémoire de la Côte (CM)
5. Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)
6. Cellule d'Hygiène, Prévention et Contrôle des Infections (CHYPCI)
7. Consultation de Gériatrie Ambulatoire (CGA)

En 2022, l'assemblée générale s'est réunie 2 fois, les 18 mai et 23 novembre.

Pour plus de détails, consulter : www.reseau-sante-lacote.ch

Pandémie COVID-19

Sur le plan de la pandémie COVID-19, les mesures sanitaires et le cadre contraignant qui en découlaient ont pris fin début 2022. Il y a eu un retour à la « normale » sur ce front dans le courant 2022.



IX. FINANCES

L'activité des Finances comprend principalement la gestion des budgets, la gestion des comptabilités et les finances de la Commune dans leur ensemble.

La Municipalité poursuit sa gestion rigoureuse et économe du ménage communal.

Le **compte de fonctionnement 2021** présentait un déficit de CHF 40'602 et une marge d'autofinancement de CHF 846'924. Il a été accepté par le Conseil communal en juin 2022.

Le **compte de fonctionnement 2022** présente un bénéfice de CHF 272'326 et une marge d'autofinancement de CHF 618'021.

Les comptes 2022 sont basés sur les éléments suivants :

- Population au 31.12.2022 : 1'160 habitants
- Taux d'imposition communal : 63%
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 79'862

Les revenus totaux 2022 de la Commune sont constitués à 76% par les impôts pour CHF 5.6 millions, dont les impôts des personnes physiques représentent CHF 4.5 millions.

Nous constatons une érosion de notre marge d'autofinancement qui s'élève à CHF 618'021 et une diminution du ratio de capacité d'autofinancement à 9%.

Nous couvrons nos charges, mais la marge d'autofinancement diminue de plus en plus. C'est la marge d'autofinancement qui nous permet de financer nos investissements.

Le ratio de capacité d'autofinancement se calcule par la division de la marge d'autofinancement par les revenus de fonctionnement épurés, soit pour 2022, 9%. Pour une bonne gestion, le ratio de la capacité d'autofinancement est situé au-dessus de 20%.

En octobre 2022, dans le cadre du préavis sur l'**arrêté d'imposition 2023**, le Conseil communal a accepté sur proposition de la Municipalité de maintenir le taux d'imposition communal à 63% et tous les autres éléments de l'arrêté d'imposition inchangés.

Le **budget 2023** a été présenté en décembre 2022. Ce budget s'inscrit dans un cadre peu stable du fait des crises qui se suivent et qui influencent les coûts à venir.

Le budget 2023 est basé sur les éléments suivants :

- Population prévue au 31.12.2023 : 1'200 habitants
- Taux d'imposition communal : 63 %
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 76'300

La Municipalité a présenté un budget 2023 déficitaire de CHF 170'854.

Investissements 2022

Les préavis suivants ont été acceptés par le Conseil communal du 15 mars 2022 :

Préavis 8/2021-2022 – Demande de crédit d'étude de CHF 495'000 TTC en vue de la transformation et de l'assainissement de la Maison du Tilleul située sur la parcelle n° 95, propriété de la Commune.

Le projet est en cours de réalisation. C'est une rénovation lourde de tout le bâtiment (partie administrative et partie locative). Les plans et le dossier complet de rénovation de la Maison du Tilleul seront mis à l'enquête publique au premier semestre 2023.

Préavis 09/2021-2022 – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 496'000 TTC en vue de la réalisation de terrains multisports situés sur la parcelle n°77, propriété de la Commune.

La construction des terrains multisports a commencé en juin et s'est terminée en octobre 2022. Le projet est clos avec une dépense de CHF 498'279. Le dépassement CHF 2'279 est dû aux honoraires pour la soumission aux marchés publics qui n'avaient pas été pris en compte.

Préavis 10/2021-2022 – Demande de crédit de CHF 150'000 TTC pour la réfection du pont sur la Serine.

La réfection a été faite entre juillet et août 2022. Ces travaux sont clos avec un coût de CHF 159'949. Le dépassement de CHF 9'949 est dû à un imprévu. Sous le goudron, des plaques de métal ont été découvertes; elles avaient été placées là par l'armée pour le passage des chars. Ces plaques ont dû être ôtées avant de finir les travaux et ce surplus de coûts est à la charge de la Commune.

Le préavis suivant a été accepté par le Conseil Communal du 6 décembre 2022 :

Préavis 04/2022-2023 – Demande de crédit de CHF 162'000 TTC pour le remplacement d'une balayeuse à l'usage des travaux de la voirie. L'achat du véhicule se fera sur 2023.



X. VOIRIE

Le service de la Voirie poursuit le même objectif de travailler de manière efficace avec les ressources à disposition, tant humaines que financières. Il dispose d'outils et moyens mécaniques, thermiques ou électriques, adaptés pour les divers travaux à effectuer.

Les trois employés communaux rattachés à ce service répondent aux besoins de la commune dans des domaines très variés : espaces verts, routes, bâtiments communaux (entretien et conciergerie), centre de tri, environnement, cimetière, manifestations, contrôle et application des radars pédagogiques, etc. La sécurisation et la protection par les équipements vestimentaires et de visibilité sont appropriées selon les normes et directives établies.

Les tâches ci-dessous sont plus spécifiques à la Voirie :

- Espaces verts : le suivi constant de toutes les plantations arbustives et fleuries, des surfaces de sport et de la place de jeux, des couloirs biologiques, qui sont entretenus et préservés par des travaux quotidiens adaptés aux saisons et conditions atmosphériques
- Entretien des routes, des trottoirs et surfaces vertes en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et des trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante en raison des déjections canines et du « littering ».
- Entretien et désinfection des fontaines
- Conciergerie des bâtiments communaux : Forum des Pralies, salle communale, église, abri PC
- Centre de tri : assurer les heures d'ouverture et l'entretien des lieux.

En décembre 2022, le préavis portant sur le remplacement de notre balayeuse actuelle, âgée de plus de 20 ans, par un nouveau véhicule moderne adapté à nos besoins, pour un montant de CHF 162'000.-, a été accepté à l'unanimité par le Conseil communal, soutenu par les rapports des commissions des finances et des routes.

Le nouveau véhicule sera livré et opérationnel en août-septembre 2023, améliorant la mobilité des employés pour l'entretien routier et la maintenance des axes piétonniers.



Place de sport

Le terrain de football, dont le FC Genolier-Begnins est le principal utilisateur, est aussi à disposition de VichFOOT, d'une équipe féminine, de l'école, de l'UAPE et des citoyens pour divers loisirs sportifs. Il est entretenu de manière régulière : tonte, sursemis, épandage d'engrais, scarification et remise à niveau de la surface par apport de terre suivant l'utilisation et les conditions météorologiques, afin d'assurer une utilisation optimale.

Précisons encore qu'en 2022, ce terrain a été réduit dans ses dimensions par la construction du terrain multisport. Il mesure maintenant 63m x 43m et ne sera utilisé en compétition que pour des matchs de juniors.



Place de jeux

Toujours grandement appréciée par les enfants et leurs familles, la place de jeux a été optimisée en 2021 par l'installation de trois jeux supplémentaires. Cet investissement a eu un impact positif sur la fréquentation et l'occupation de cette place par nos habitants, mais aussi par la population des villages voisins.

La place engazonnée bordée d'arbustes est entretenue régulièrement par nos employés, qui contrôlent aussi l'état des infrastructures. Les jeux sont plus spécifiquement contrôlés une fois par année par un mandataire spécialisé. Son rapport nous donne les directives nécessaires à la remise en état des jeux défectueux.



XI. CULTURE ET MANIFESTATIONS

Dans le cadre du soutien à la culture, nous finançons comme l'exige la loi, les écoles de musique pour CHF 9.50 par habitant.

La Municipalité soutient aussi l'association «Orgue en jeux» pour deux concerts au temple de Vich ou dans le cadre de spectacles plus ponctuels qui ont lieu sur la commune.

En 2022, les événements communaux ont pu reprendre leur rythme annuel habituel :

- Le 18 juin, un buffet multiculturel a été organisé par l'association Vich en fête au Forum des Pralies.
- Le 29 novembre, la soirée de bienvenue des nouveaux habitants, avec ses traditionnels arbres à fondue pour la partie conviviale, a réuni une septantaine de personnes.
- Le 17 décembre dès 17h, un marché de Noël a été organisé par l'association Vich en fêtes.

Fête nationale du 1er août

L'organisation a été modifiée, les sociétés locales ont été invitées à participer et ont pu se partager le bénéfice de la manifestation, notamment grâce aux repas payants. L'apéritif est resté offert par la Commune. Avec enthousiasme, la présidente des Vichamines, Vovinam Intégral Léman, WebPourTous et le Léman Racing Club ont répondu présents et se sont répartis les tâches selon les décisions du comité d'organisation, qui s'est réuni à 4 reprises. L'animation a été assurée par un concours de dessins pour les enfants sur le thème de la fête nationale et un concours de desserts pour les plus grands; les gagnants ont été récompensés par un prix. DJ Marko et sa piste de danse ont clos cette journée pour le plus grand plaisir des quelque 150 personnes présentes.



XII. CIMETIERE ET CULTES

Notre **cimetière** est un lieu de paix et de recueillement.

La tendance actuelle est à l'incinération et ensuite au dépôt des cendres sur une tombe de la famille ou à une reprise de l'urne par les proches. En 2022, il y a eu deux sépultures de tombes cinéraires.

Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins

L'église de Vich accueille chaque début du mois un culte accompagné par l'organiste titulaire, M. Mazzoletti. En cours d'année, plusieurs autres cérémonies ont lieu selon le calendrier liturgique ou les demandes des paroissiens (enterrement, mariage, etc.).

Communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins

La nouvelle église de la communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins a été consacrée par l'évêque le 13 février 2022. C'est l'aboutissement d'un projet commencé il y a 11 ans et un signe d'espérance dans un environnement où les lieux de culte tendent à disparaître.

Cette communauté catholique est très dynamique et en parallèle des messes le dimanche matin, beaucoup d'activités sont organisées en lien avec le développement spirituel de la communauté ou pour des œuvres caritatives.



XIII. CONSTRUCTIONS

En 2022, la Police des constructions a traité avec l'aide du service technique intercommunal :

- 9 enquêtes simplifiées 72d RLATC
- 4 mises à l'enquête publique CAMAC de constructions/transformation
- 6 permis d'habiter/d'utiliser
- 1 dispense d'enquête.

Les principaux projets ont concerné :

- construction, rénovation, transformation de bâtiments
- pose de panneaux solaires
- PAC
- mur.

Concernant la surveillance des chantiers, une vingtaine de séances de travail ont été effectuées par le service technique intercommunal.



XIV. EVACUATION DES EAUX

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'a pas nécessité de travaux extraordinaires en plus de l'entretien courant. La principale action a été la réfection du système d'évacuation derrière la voirie en raison d'un drainage défectueux des eaux qui a engorgé le terrain. Pour régler cette situation, il a été nécessaires de remplacer certains collecteurs, de créer une nouvelle chambre et d'ajouter un collecteur ouvert.



Afin d'assurer un meilleur suivi de l'état de nos canalisations d'eaux claires et eaux usées, un plan de curage sur cinq ans a été établi. Ainsi, chaque année, un secteur de notre commune est curé et contrôlé par caméra si des problèmes se présentent.

L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) regroupe 21 communes. Il a été procédé cette année au curage et au contrôle du secteur 6 dont Vich fait partie.

Le projet de nouvelle STEP avance lentement mais sûrement. En février 2021, le Conseil intercommunal acceptait l'octroi d'un crédit de CHF 953'000.- afin d'entreprendre l'étude pour la réalisation d'une nouvelle STEP correspondant aux besoins de notre association.

En mai 2022, un crédit de CHF 8'560'000 a été accordé et permettra de financer les phases d'étude suivantes selon les normes SIA : avant-projet, projet, légalisation, appel d'offres. Ce crédit comprend également les phases mentionnées ci-dessus pour la station de pompage et turbinage du site de la Dullive, la désaffectation ultérieure de la STEP actuelle et la réalisation des collecteurs entre la Dullive et le Lavasson.

XV. ROUTES

Pont sur la Serine de la route de Coinsins

Le préavis N°10/2021-2022 ayant été approuvé en mars 2022, les travaux pour la rénovation du pont sur la Serine ont débuté le 7 juin pour se terminer le 15 juillet 2022. La découverte d'une barrière antichar sous le revêtement et l'obligation de l'enlever ont généré un léger surcoût à la charge de la Commune.

Bruit et sécurité des routes

Notre demande pour limiter la vitesse à 30km/h de jour comme de nuit a été refusée par le Canton et remplacée par le 30 km/h nocturne (22h00 à 06h00), accepté le 1er septembre 2022. La mesure est entrée en vigueur à mi-novembre suite à la pose des panneaux y relatifs. Cette installation, plus simple que celle initialement prévue, nous a permis de faire quelques économies.



XVI. ENVIRONNEMENT NATUREL

Forêts-arbres

Notre zone forestière est régulièrement contrôlée par notre garde forestier et tout arbre dangereux est marqué, puis abattu, laissant ainsi la place à de jeunes repousses. Il a été constaté qu'avec le réchauffement climatique et la sécheresse que nous subissons maintenant régulièrement, nous devons prévoir une perte d'arbres accrue.

Canapé forestier

Afin de permettre l'école en forêt, un canapé forestier a vu le jour en septembre 2022 au lieu-dit « Crétanoux». Il est à la disposition des entités communales qui en feront la demande mais dans le cadre d'activités pédagogiques uniquement.



Biodiversité

Une nouvelle prairie fleurie est en train de prendre forme au chemin du Mollard. Surface de promotion de la biodiversité, elle est bordée, le long de la route, d'une haie riche en essences indigènes qui ne demande qu'à se développer. Une lignée d'arbres, d'essences diverses, complète cette mesure de préservation de la diversité biologique, utile tant du point de vue animal que végétal.



XVII. ENERGIE

Crise énergétique

Les crises se suivent et se ressemblent ou pas. L'expérience acquise avec la pandémie a permis à l'exécutif de se lancer avec une bonne base dans cette nouvelle crise. Le nouveau processus a été initié à la fin de l'été pour faire face à la crise énergétique qui se profilait pour l'hiver 2022-2023 des suites de la guerre en Ukraine.

Le Canton de Vaud, à travers l'Etat-Major Cantonal de Conduite (EMCC), a donné les instructions à toutes les communes pour :

- Constituer la cellule de crise au niveau de la Commune
Elle permet à l'exécutif d'intervenir au plus vite dans une situation d'urgence.
- Etablir un plan de continuité pour la Commune en cas de délestage ou blackout
Le plan de continuité prévoit des scénarios pour la poursuite des activités essentielles de la Commune en situation de manque d'électricité.
- Mettre en place un point de rencontre d'urgence (PRU)
Le point de rencontre d'urgence (PRU) permet d'offrir à la population les prestations minimales lors d'événements sortant de l'ordinaire à l'instar d'une rupture de distribution de l'électricité. Notre PRU est le Forum des Pralies à équiper selon les besoins au moment voulu.

Dans le cadre de la crise énergétique, l'exécutif a aussi œuvré à diminuer la consommation d'électricité de la commune :

- Analyse de notre consommation d'électricité au niveau des bâtiments communaux et de l'éclairage public
- Prise en compte des possibilités pour diminuer notre consommation énergétique (exemple : bâtiment administratif à 20°C max)
- Communication à la population de Vich sur les économies d'énergie.

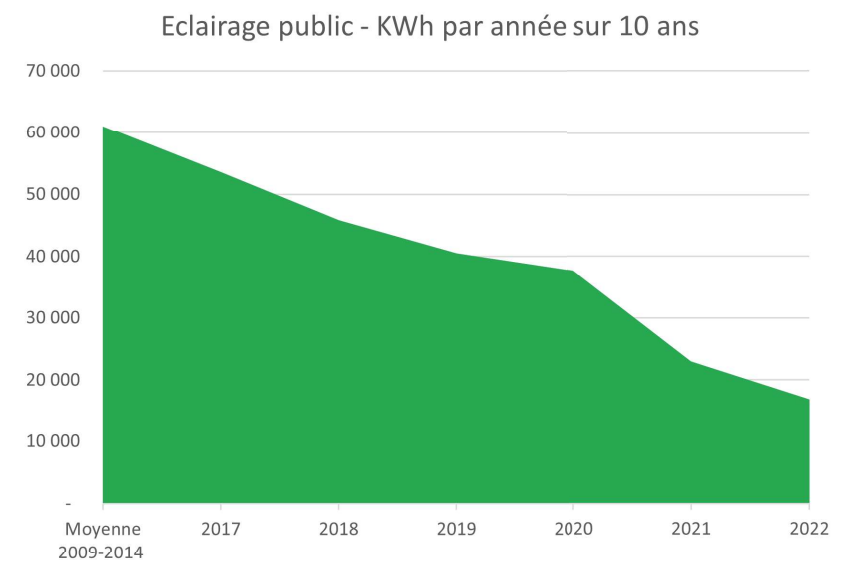
Cette crise énergétique se poursuivra avec probablement d'autres mesures à prendre pour l'automne et l'hiver 2023-2024.

Transition énergétique

Pour encourager les économies d'énergie et la transition énergétique, nous avons alimenté un fonds dédié qui nous permet de subventionner des mesures concrètes prises par les habitants de la commune. La Directive concernant l'utilisation de la taxe communale pour l'usage du sol est entrée en vigueur au 1er février 2021.

Eclairage public

En 2022, la consommation de l'éclairage public a encore baissé de 27% grâce à la poursuite du programme d'assainissement. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des kWh de 2014 à 2022.



Fondée en 1899 et basée à Gland, la **Société Électrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)** offre un service global qui comprend la distribution d'électricité et de chaleur, les installations électriques, téléphoniques, informatiques et de la fibre optique, des panneaux photovoltaïques et des pompes à chaleur, ainsi qu'une large gamme de prestations multimédia, notamment des accès à Internet, au réseau de téléphone fixe, au télé-réseau et au réseau fibre optique FTTH.

La Commune est membre de droit au Conseil d'administration, qui s'est réuni 9 fois en 2022 en séance ordinaire et a tenu 5 séances spéciales sur l'actualisation de la stratégie 2023-2026.

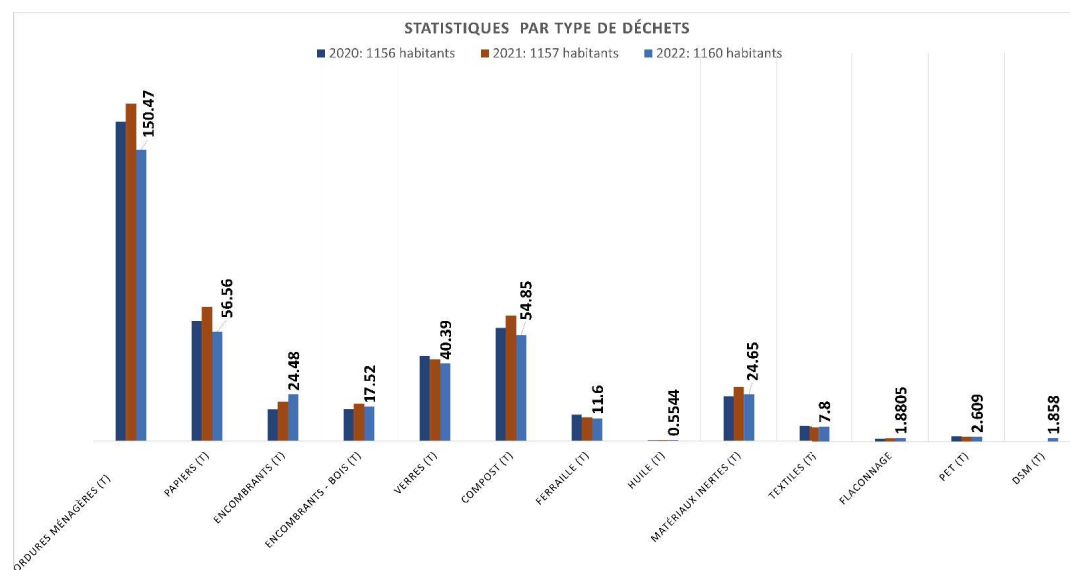
La SEIC est en charge de l'entretien courant de l'éclairage public.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.seicgland.com>

XVIII. DECHETS

La Commune s'appuie sur les services de 10 prestataires externes afin de couvrir tous les services de collecte, d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets. Nous récupérons, dans notre centre de tri, 22 catégories différentes de déchets. Pour les objets électroniques de loisirs, les petits appareils électroménagers et les déchets spéciaux, nous collaborons avec les communes de Gland et Prangins, qui reprennent de manière centralisée ces déchets et se chargent de leur élimination.

Le graphique suivant montre l'évolution du traitement de nos déchets dans le temps et par rapport au nombre d'habitants pour ces 3 dernières années :

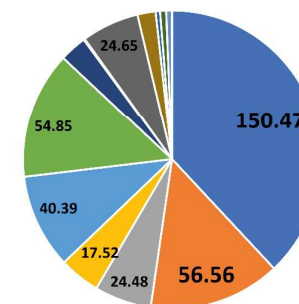


Bien que le nombre d'habitants soit resté très stable ces 3 dernières années, on constate cette année une légère diminution du tonnage global de nos déchets, ce qui est une tendance encourageante. Nous avons collecté un total de 442 tonnes en 2021, contre 395 tonnes pour 2022, soit une diminution générale d'environ 10%.

Cependant, force est malheureusement de constater que les tonnages des déchets encombrants sont en augmentation, passant de 19 tonnes en 2021 à 24 tonnes en 2022, soit une hausse de 26%. Cette tendance est à surveiller et à corriger si nécessaire, car elle semble démontrer que cette benne est utilisée pour des déchets autres que des encombrants, qui devraient normalement être éliminés via le sac officiel taxé pour les ordures ménagères.

Les 395 tonnes de déchets collectés et traités en 2022 par la Commune de Vich se répartissent de la manière suivante :

Statistique déchets 2022



- Ordures ménagères (t)
- encombrants (t)
- verres (t)
- ferraille (t)
- matériaux inertes (t)
- Flaconnage
- DSM
- papiers (t)
- encombrants - bois (t)
- compost (t)
- Huile (t)
- Textiles (t)
- PET (t)

Comme toujours, les ordures ménagères avec 150 tonnes en 2022, représentent le volume de déchets le plus important, soit plus de 37% du total de nos déchets.

La Commune est actionnaire de **CRIDEC**, société active dans la valorisation et le traitement des déchets spéciaux, avec 2 actions. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 14.6.2022 à Eclépens.

La Commune est actionnaire de la **Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)** avec 180 actions. L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 16 juin 2022 à Féchy. L'assemblée générale d'automne s'est tenue en présentiel le 12 octobre 2022 à Saint-Cergue.

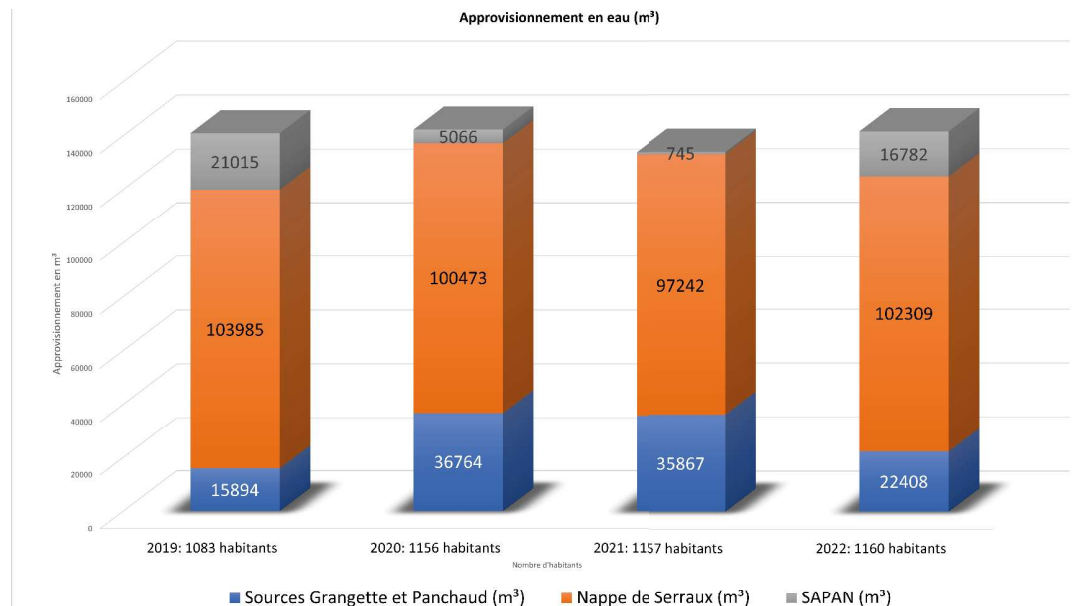
XIX. ALIMENTATION EN EAU

Approvisionnement

Notre commune est alimentée par 3 ressources :

- le pompage de Mérens alimenté par les eaux de sources de Grangettes et Panchaud
- le pompage de Serreaux alimenté par des eaux de nappe
- la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) comme approvisionnement extérieur en eau du lac en cas de besoins.

Le graphique suivant représente notre approvisionnement en eau sur les 4 dernières années :



Même si l'année 2022 a été particulièrement caniculaire, très sèche avec très peu de précipitations, notre approvisionnement en eau est resté stable, avec un total de 141'499 m³. On constate cependant que cette année, nous avons plus utilisé les apports en eau de la SAPAN, principalement dans les périodes de très fortes canicules, afin de ne pas trop solliciter nos ressources naturelles. Cependant, même si cette année 2022 a été considérée comme exceptionnelle en termes de sécheresse, notre réseau d'eau et ses ressources n'ont pas rencontré de problèmes particuliers. Contrairement à d'autres communes de notre région, nous avons diminué les débits de nos fontaines, mais nous n'avons pas dû mettre en place des mesures de restrictions strictes.

Comme chaque année, le pompage de Serreaux représente la partie la plus importante de notre approvisionnement en eau potable.

Travaux majeurs

Suite au rapport d'inspection du Canton de Vaud de septembre 2022, mettant en évidence des points de non-conformité, des travaux de mise en conformité ont été effectués sur les réservoirs de Serreaux et Mérens.

Concernant le réservoir de Serreaux, compte tenu de la décision de la Commune d'envisager une interconnexion avec le réseau d'eau de la Commune de Gland afin de ne pas engager des frais de mise en conformité extraordinaires sur ce réservoir, des travaux de rénovation mineurs ont été effectués.

L'initiative d'interconnexion avec le réseau de Gland, selon les recommandations du PDDE régional (Plan Directeur de la Distribution d'Eau) de 2001, est en cours ainsi que les discussions avec la Commune de Gland.

La commune est actionnaire de la **SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise)** avec 8 actions, permettant l'approvisionnement en eau du lac en cas de besoins.

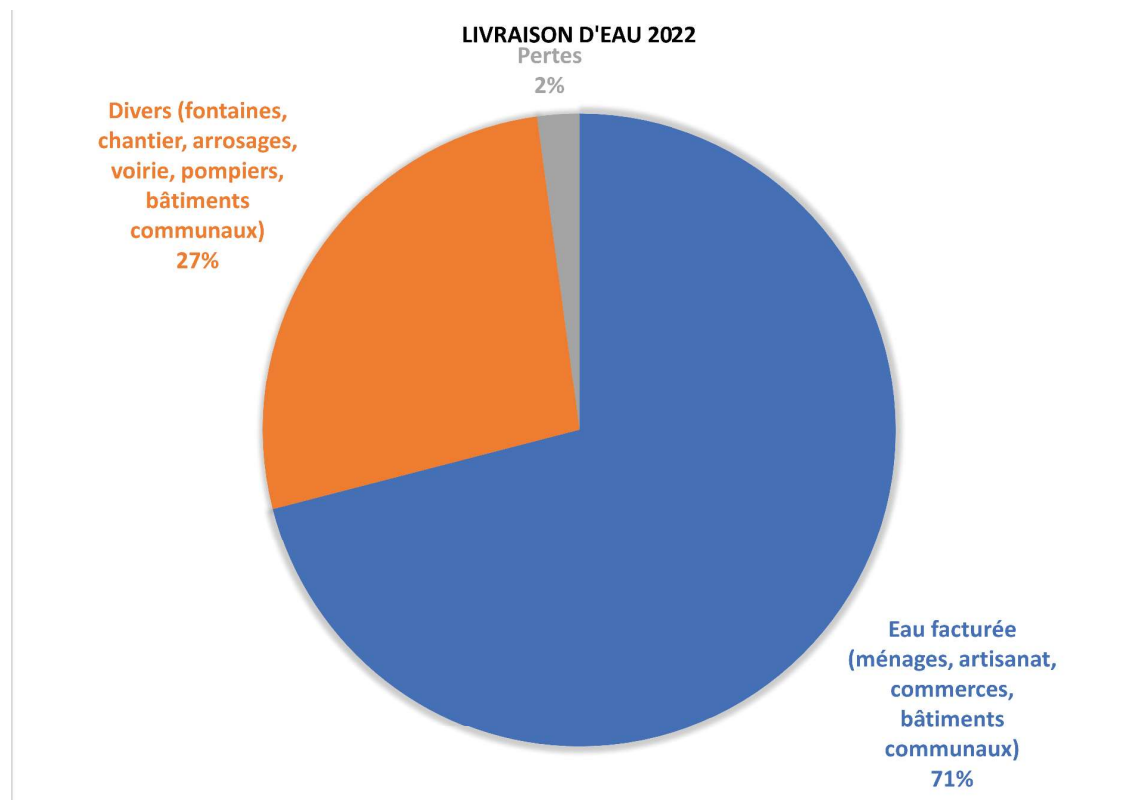
L'Assemblée générale s'est tenue le 21 juin 2022 à la station de pompage de l'Asse à Nyon.

Notre commune est également membre du **SANE (Syndicat d'arrosage de Nyon et environs)**, afin de pouvoir bénéficier de son réseau d'arrosage provenant de l'eau du lac pour arroser notre terrain de sport et ses environs.

L'Assemblée générale s'est tenue le 21 avril 2022 à la salle communale de Duillier.

Livraison et distribution

Notre eau est ensuite livrée aux différents consommateurs de notre commune selon les répartitions suivantes :



L'eau consommée et facturée aux ménages et commerces représente le 71% de notre approvisionnement total. Les pertes, mesurées à 3'048 m³, ne représentent que 2% de l'approvisionnement, ce qui est considéré comme un réseau très performant avec un rendement d'environ 97.9%.

Ces excellents chiffres s'expliquent également par le fait que nous n'avons eu aucune fuite majeure cette année provoquée par des incidents ou ruptures de conduites.

Qualité de l'eau

L'eau de Vich n'est pas traitée et sa qualité microbiologique est qualifiée d'excellente. Elle est régulièrement contrôlée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et les valeurs mesurées sont conformes aux normes en vigueur. Sa dureté est qualifiée comme dure avec des valeurs entre 25 et 30 F.

Dans le cadre des nouvelles procédures d'autocontrôle, notre eau est aussi contrôlée régulièrement à plusieurs points de prélèvements de notre réseau par les laboratoires du service des eaux de la Ville de Lausanne, dont voici un relevé microbiologique prélevé au puits de pompage de Serreaux :

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300



Défense incendie

Notre réseau d'eau alimente également 47 bornes hydrantes afin de garantir une défense incendie optimale. 2 bornes hydrantes supplémentaires ont été installées sur le nouveau bouclage du quartier de l'église afin d'améliorer la défense incendie de la Grand'Rue.

XX. PROTECTION CIVILE

L'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelque 47 communes.

2022 a été une année très chaotique avec plusieurs changements au niveau du commandement et une direction ad intérim assurée par un comité directeur durant ces périodes troublées.

L'assemblée des délégués de l'ORPC s'est tenue à trois reprises, le 19 janvier et le 30 mars 2022 à la salle Montoly à Gland, puis le 21 septembre 2022 à la salle communale de Chésereux.

Travaux à l'abri PC

Suite à un contrôle périodique des abris effectué par le Canton en mars 2022, il s'est avéré que notre ouvrage présentait quelques points de non-conformité, pour lesquels il a fallu entreprendre des travaux de réfection.

Ces travaux portaient principalement sur les éléments suivants :

- Construction: entretien des sauts-de-loup, révision des cadres et joints des volets blindés, révision de la paroi blindée coulissante, etc.
- Ventilation : révision de deux appareils de ventilation
- Eau et eaux usées : révision des systèmes d'évacuation des eaux usées.

Nous avons mandaté l'entreprise AbriProtect, société spécialisée dans les abris PC, pour évaluer les travaux nécessaires et établir des devis. Ces travaux, en grande partie financés par l'ORPC, ont été effectués en juin avec AbriProtect et des entreprises de la région et, afin d'optimiser encore nos dépenses, une partie d'entre eux ont été réalisés par nos employés communaux.

Nous avons également profité des recommandations du rapport du Canton pour acquérir 36 lits d'abris supplémentaires, afin de compléter notre dotation de 24 lits existants et permettre ainsi de comptabiliser 60 places protégées. Les frais concernant l'acquisition de ces lits ont été entièrement pris en charge par le Canton.



XXI. BATIMENTS COMMUNAUX

Au bâtiment de la route de Begnins 1, l'épicerie fine sous l'enseigne « Tapassion », qui a ouvert début décembre 2019, a renoncé au mandat de l'agence postale suite aux mécontentements des utilisateurs et de la poste elle-même. Une nouvelle solution a été mise en place avec le service à domicile.

Le bâtiment qui abrite notre ancienne grande salle à la Grand'Rue 6 est mis à disposition de sociétés locales et d'associations sportives de notre village. En 2022, la grande salle était utilisée par une association pratiquant le Vovinam deux soirs par semaine et le samedi matin; le mardi soir, des cours de Tai-Chi étaient proposés. L'école a aussi organisé des séances de sophrologie dans cette salle le mardi pendant la pause de midi. La salle dite « du régent » était occupée le samedi après-midi par des cours de peinture pour adultes. Cette salle a aussi été louée à quelques occasions pour des assemblées de régie en copropriété.

Le Forum des Pralies, route de Coinsins 5, est maintenant utilisé dans sa totalité par l'UAPE et la cantine scolaire, en fonction de leurs horaires. Dès le vendredi soir, le bâtiment est ouvert aux locations sur le week-end pour diverses manifestations privées et locales. En 2022, la salle polyvalente a été louée 12 week-ends pour la tenue d'un cours d'aquarelle. L'entretien et le nettoyage quotidien est assuré par nos employés de voirie; l'un deux est plus spécifiquement responsable de la gestion des locations, y compris l'état des lieux d'entrée et de sortie.

Le petit local de la Place Marcel Poncet a été mis gracieusement à disposition du Léman Racing Club, qui fait partie des sociétés locales de notre village, pour le dépôt de matériel et d'affaires en lien avec la pratique du vélo.

Concernant l'église, une étude de faisabilité a été décidée pour 2023 concernant le chauffage, l'isolation et la structure générale de l'édifice, qui est un monument classé.

De manière générale, la société Impec nettoyages est en charge de l'entretien et du nettoyage de l'administration et de l'école et la régie immobilière Cogestim assure la gérance des appartements loués à la Grand'Rue 6 (1 locataire), à la route de Begnins 1 (4 locataires) et à la Place Marcel Poncet 5 (4 locataires).

Maison du Tilleul

Dans le cadre de la transformation et de l'assainissement du bâtiment du Tilleul, place Marcel Poncet 1-3-5, le crédit d'étude de CHF 495'000.- a été accepté par le Conseil communal du 15 mars 2022, suite aux rapports positifs des commissions des bâtiments et des finances. L'invitation préalable faite aux Conseillers communaux de visiter le bâtiment le 5 mars 2022 n'a rencontré que peu d'intérêt.

Les locataires de la Maison du Tilleul ont reçu la résiliation de leur bail dans les délais légaux pour le 31 août 2023. Quatre oppositions à ces résiliations nous sont parvenues via notre régie Cogestim. Une séance devant la commission de conciliation a eu lieu le 14 novembre 2022 à la Préfecture de Nyon avec chacun des opposants. La commission de conciliation a statué en accordant une prolongation des baux au 31 août 2024. Suite à cette décision, 3 locataires sur 4 ont fait recours et l'affaire a été portée devant le Tribunal des baux, dont la date d'audience sera fixée courant 2023. Nous avons mandaté notre avocat conseil pour nous aider dans la partie juridique de ce dossier.



XXII. ECOLES ET PETITE ENFANCE

La Commune de Vich est membre de l'Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE: <http://www.aise-vd.ch>).

Les enfants de Vich sont scolarisés dans quatre villages membres de l'AISE selon le degré scolaire. La répartition au 31 décembre 2022 de nos 158 élèves dans les différentes écoles était la suivante :

Ecole, où sont scolarisés les enfants de Vich	Degré	Nombre d'enfants
Duillier	1 à 4 P	13
Begnins	1 à 4 P	39
Duillier	5 – 6 P	11
Coinsins	5 – 6 P	25
Vich	7 – 8 P	27
Begnins	9 – 11 S	43

Pendant l'année scolaire 2022-2023, nous avons accueilli à Vich les 7 et 8e primaire des quatre mêmes villages pour un total de 90 enfants.

Tous les transports de nos élèves entre les villages sont organisés et payés par l'AISE.

Le financement de l'école primaire et secondaire et tout ce qui est lié représentent 10% de nos charges pour un montant total de CHF 732'514.

En contrepartie, l'AISE paie une location pour l'école et les locaux occupés pour un total de CHF 183'570.



Le Conseil intercommunal de l'AISE a tenu deux séances, le 26 avril et le 13 octobre 2022. Les préavis sont disponibles sous le lien : <https://www.aise-vd.ch/f/conseil-intercommunal/2022.asp>.

Nous relevons que suite à l'approbation du préavis 03/2022 - achat de 31 écrans interactifs pour les classes du primaire, le comité de direction a finalisé l'installation d'écrans interactifs dans toutes les classes primaires (dont les 6 classes de la commune de Vich) pour la rentrée scolaire 2022. Le Conseil intercommunal a aussi accepté de financer 3 classes provisoires à Duillier pour un montant de CHF 321'054, en attendant la construction de nouvelles classes à la place des anciens et vétustes modulaires existants.

Les enfants scolarisés à Vich n'ayant pas tous la possibilité de rentrer chez eux à midi, un **restaurant scolaire** est à leur disposition au Forum des Pralies.



Nous avons accueilli une moyenne de 65 enfants par jour en 2022 qui se répartissent en :

- une moyenne de 35 enfants avec la surveillance et un repas chaud et équilibré
- environ 30 pique-niqueurs.

Quatre à cinq personnes ont assuré le service et la surveillance en 2022. L'AISE gère les inscriptions et la facturation du restaurant scolaire et rembourse à la Commune une grande partie des frais engendrés selon les règles établies de l'« Harmonisation des restaurants scolaires ».

Unité d'accueil parascolaire

À la rentrée 2022-2023, l'UAPE Les VichKings a étendu ses horaires d'accueil. Elle est désormais ouverte du lundi au vendredi, ainsi que pendant quatre semaines de vacances scolaires. Une démarche saluée par les parents des enfants fréquentant la structure. Depuis août 2022, face à l'engouement toujours croissant des Vichois pour leur UAPE, celle-ci a vu sa capacité d'accueil augmenter de 12 places l'après-midi. C'est aujourd'hui jusqu'à 48 enfants qui peuvent fréquenter la structure, quatre après-midi par semaine. Les mercredis après-midi enregistrent une belle fréquentation (un peu plus de 12 enfants qui bénéficient de ces horaires étendus).

UAPE-Les VichKings	Année	2020	2021	2022
Nombre d'heures d'accueil		4'689	16'589	25'204
Nombre d'enfants accueillis		24	43	53

Petite enfance

Depuis sa création, Vich est membre du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Cette affiliation permet aux familles de notre commune d'accéder aux places de crèches, garderies, accueillantes en milieu familiale (« maman de jour ») et UAPE du RAT. Pour plus de détails sur le réseau, se référer au site <https://reseautoblerones.ch>. Concernant Vich, ce sont 89 enfants qui ont bénéficié d'une place d'accueil dans le réseau des Toblerones en novembre 2022.

Nombre d'enfants de Vich placés dans le réseau du RAT	Accueil collectif préscolaire	Accueil familial de jour	Accueil parascolaire collectif	Total
2017	20	23	0	43
2018	22	25	0	47
2019	20	25	0	45
2020	22	27	24	73
2021	26	21	33	80
2022	23	20	46	89

Pour Vich, nombre d'heures par type d'accueil	Accueil collectif préscolaire	Accueil familial préscolaire	Accueil parascolaire collectif	Accueil parascolaire familial	Total
Année					
2017	23'008	18'507		3'265	44'780
2018	24'975	20'604		6'467	52'046
2019	26'200	17'090		5'537	48'827
2020	27'149	19'389	3'645	5'083	55'266
2021	36'192	17'140	13'146	5'851	72'329
2022	38'099	5'386	21'811	7'044	72'340

Cette année a été riche en bouleversements pour le personnel de l'UAPE Les VichKings. En effet, l'équipe a été presque entièrement remaniée. Après avoir vu partir près de la moitié de son personnel vers d'autres horizons professionnels, elle s'est enrichie de la présence d'un assistant socio-éducatif, d'une apprentie, d'une intendante et d'une directrice.

La formation continue est désormais omniprésente au sein de la structure d'accueil: près de la moitié du personnel éducatif a eu l'occasion de parfaire ses connaissances. Cette formation a un impact extrêmement positif sur l'ensemble des acteurs évoluant au sein de l'UAPE. La qualité d'accueil atteint aujourd'hui un haut niveau, qui semble bien parti pour perdurer.

La politique tarifaire du RAT tient compte des revenus des parents et des rabais fratrie. Ces prestations de garde sont facturées aux parents selon un barème progressif et subventionnées par la Commune pour la part des coûts non couverte par la facture des parents.

Une réduction de 20% de la facture du mois de novembre 2022 a été accordée à tous les parents. La FAJE a obtenu des fonds de la Confédération. Grâce à cet argent, elle a pu entreprendre cette action spéciale en faveur des parents qui placent leurs enfants dans un réseau subventionné comme le RAT.

Participation moyenne aux coûts sur l'année 2022 :

Parents	72 %
Commune de Vich	28 %



XXIII. DEFENSE INCENDIE

En 2022, la participation de Vich aux charges du SDIS Gland-Serine était de CHF 39'410, au lieu des CHF 43'007 portés au budget, soit un gain de CHF 3'597 pour la Commune. La participation totale des Communes s'élevait à CHF 622'797, soit CHF 44'846 de moins que budgété pour la même année.

Le total de charges du SDIS Gland-Serine pour 2022 s'élevait à CHF 845'284, soit CHF 25'199 de moins que budgété.

Deux séances du Conseil intercommunal ont eu lieu en mars et en septembre 2022 et neuf séances du CODIR se sont déroulées dans les locaux de la caserne à Montoly. Quatre séances spéciales du CODIR ont été organisées concernant la succession du commandant Daniel Grosjean, qui a donné sa démission pour le 31 décembre 2022.

Le rapport annuel de fin d'année sur les activités 2022 a eu lieu le 20 janvier 2023.

Le SDIS a comptabilisé 105 interventions qui ont nécessité 1'165 heures. On peut également noter que le nombre d'interventions à Vich fut de 6 en 2022.

Le SDIS Gland-Serine comptait 100 sapeurs (8 femmes/82 hommes) à fin 2022, soit une diminution de 3 sapeurs par rapport à 2021. Pour notre commune, on peut relever que depuis 2021, M. Luigi Longhi officie comme président du Conseil intercommunal. A noter encore qu'au SDIS Gland-Serine, trois de nos citoyens s'investissent dans le corps des sapeurs-pompiers : Mme Jessica Sutter et MM. Fabrice Sutter et Christophe Matthey.



XXIV. SPORT

Suite au préavis concernant une demande de crédit d'investissement pour la réalisation de terrains multisports sur la parcelle 77, accepté lors de la séance du Conseil communal du 15 mars 2022, la construction de ce plateau sportif a été réalisée et terminée dans les délais prévus.

Ces aménagements multisportifs rencontrent un vif succès, avec un taux de fréquentation important. Ils remplissent donc pleinement leurs rôles et leurs buts, à savoir d'offrir à notre population des espaces de détente, de jeux et de loisirs en extérieurs variés.



XXV. INFORMATIQUE

Stratégie et mesures en matière de cybersécurité

La cybersécurité est un juste compromis entre objectif et coût de mise en œuvre.

Nous avons donc opté pour une série de mesures qui nous semblaient nécessaires, dans une enveloppe budgétaire raisonnable :

- Nous avons migré notre serveur local sur un serveur distant hébergé chez un prestataire de confiance.
- La double authentification a été mise en place pour accéder à ce serveur : nom d'utilisateur, mot de passe et confirmation sur le téléphone portable.
- Les sauvegardes des serveurs sont journalières.
- Si un PC du bureau devait être infecté, cela n'aurait d'impact ni sur le serveur distant, ni sur les sauvegardes.
- Si le serveur distant devait être infecté, il n'y aurait aucun risque pour les sauvegardes qui ne sont pas connectées directement au serveur. Le risque de perte de données est donc quasiment nul.
- La gestion des mots de passe est sécurisée.
- Nous savons que dans la plupart des cas de cyberattaque, il y a une mauvaise manipulation au départ, souvent après l'ouverture d'un mail infecté. Tous les collaborateurs ont suivi une formation afin de les sensibiliser aux bons réflexes informatiques de manière générale.

CONCLUSION

Nous vous remercions de votre attention et espérons que la lecture de ce rapport a permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif et à l'administration communale et d'apprécier dans son ensemble l'activité 2022 de la Commune.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire municipale



Patricia Audétat